

**Geschäftsstelle Agglo Basel**

Emma Herwegh-Platz 2a

CH-4410 Liestal

## Demande de mesure de remplacement dans le cadre des mesures bénéficiant de contribution fédérales forfaitaires

**Informations générales :**

Intitulé de la mesure:	SLA: Liaison cyclable Kappelen - Stetten
Porteur de projet :	Saint-Louis Agglomération
Adresse :	Pl. de l'Hôtel de Ville
Code postal / Lieu :	68303 Saint-Louis
Contact (Prénom / Nom) :	Florence Prudent
Tél. :	0033 3 89 88 06 02
Adresse e-mail :	prudent.florence@agglo-saint-louis.fr

1/2

**Description de la mesure :**

Création d'environ 620 ml de liaison piétons-cycles (voie verte) communautaire entre Kappelen et Stetten en parallèle de la route départementale 21.

Le projet prévoit aussi un aménagement de sécurité d'entrée de ville afin de ralentir la circulation automobile et sécuriser les modes doux piétons et cycles.

**Confirmations nécessaires :**

- Oui, nous confirmons que cette mesure n'a aucun lien avec le périmètre et/ou la propriété foncière de la route nationale ou qu'elle a été validée par l'OFROU
- Oui, nous confirmons que cette mesure n'est pas soumise à une étude d'impact sur l'environnement (OEIE ; RS 814.011)
- Oui, nous confirmons que les dispositions légales de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) et de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) ont été respectées.
- Oui, nous confirmons que les coûts de cette mesure éligibles à des contributions ne contiennent que des frais imputables au sens de l'ordonnance sur l'utilisation de l'impôt sur les huiles minérales (OUMin, art. 21, al. 2).



---

**Données sur les coûts et les unités de prestation :**

Total des frais imputables estimés (selon estimation des coûts) :	<b>460 000 €</b>
Catégorie de mesure et nombre d'unités de prestation :	620 m Voie parallèle pour les vélos

---

**Personne habilitée à signer la demande :**

Lieu, date :           

Prénom Nom

Position

2/2

**Annexe :**

- a) Estimation des coûts (GS Agglo Basel a reçu les documents en 25.09.2020)
- b) Plan de situation (GS Agglo Basel a reçu les documents en 25.09.2020)
- c) Dossier photographique (*état actuel*) (GS Agglo Basel a reçu les documents en 25.09.2020)